

**Zeitschrift:** Kleine Mitteilungen / Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Petites communications / Association Suisse de Documentation

**Herausgeber:** Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

**Band:** - (1963)

**Heft:** 67

**Anhang:** Rapports de gestion des commissions

**Autor:** Meyer, H. / Zwigart, Erwin

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Rapports de gestion des commissions

### 1. Commission pour la formation

Pendant les préparatifs et l'organisation du "Cours d'introduction à la documentation" à Bâle, la plupart des membres de la commission maintinrent entre eux d'étroits contacts, ce qui les dispensa de tenir une séance de travail spéciale.

Le cours, qui eut lieu au séminaire de la fédération suisse des coopératives de consommation à Muttenz, fut suivi par 30 participants. Quelque 20 conférenciers et instructeurs y collaborèrent.

Dirigeants, conférenciers et participants se sont montrés pleinement satisfaits du cours, dont la matière et la structure avaient été conçues en fonction des expériences des années précédentes. L'agréable séjour au séminaire contribua aussi pour une bonne part à la réussite du cours.

Le nombre passablement élevé de participants se traduisit, sur le plan financier, par un appréciable boni. Ainsi furent donnés à la commission les moyens souhaités en vue d'intensifier ses efforts d'information et de recrutement.

Dans ce sens, certains membres de la commission ont été chargés par des écoles spécialisées de préparer des cours de documentation, qui seront organisés dans le courant de l'année.

Relativement peu de membres ont répondu à l'appel lancé l'année dernière, leur demandant de prêter leur concours à la mise sur pied du "Cycle d'exposés sur la documentation". Nous signalons donc à ceux qui auraient encore l'intention d'y participer quelques thèmes annoncés:

"Documentation scientifique et technique"

Dr J.P. Sydler (Club d'efficience Lausanne; société pour l'étude des sciences naturelles, Neuchâtel)

"De l'utilité des archives pour l'économie"

Dr H. Zehntner (Société pour les études de l'histoire économique, Zurich)

"Les archives suisses en matière de sciences économiques et leur rôle"

Dr H. Zehntner (Exposé donné dans le cadre des émissions radiophoniques de Beromünster "L'homme et le travail")

Victime de son appel, le président de la commission s'est vu moralement obligé d'annoncer les exposés suivants:

Acquisition de matériel d'information (Cours suisses pour la conduite d'entreprise, Zurich)

Bibliothèque, bibliothèque spécialisée, documentation

Du catalogue au système d'information automatique (Association des bibliothécaires autrichiens et société autrichienne pour la documentation à Vienne; groupe local ASD Bâle)

La technique de la lecture rationnelle, en tant que problème de la formation autodidacte (Séance-SWEDA Zurich)

Documentation et information (Association technique suisse, section Horgen)

La commission est d'avis que seules des relations publiques bien comprises peuvent nous amener suffisamment de jeunes, dont les connaissances professionnelles méritent d'être perfectionnées.

Font partie de la commission:  
(voir texte allemand)

2. Rapport annuel pour 1963 de la commission pour la classification

La commission s'est réunie une fois en 1963. A cette occasion, elle a pris connaissance de la classification que l'Office fédéral de l'air est en train d'élaborer sur la navigation aérienne et spatiale. A cet égard, elle a également examiné et discuté une proposition relative à la position 0 dans les systèmes de classification décimale.

Il a été dressé une liste des systèmes suisses de classification spéciales, qui renseigne sur l'institution, la branche spécialisée et la subdivision.

Les considérations émises sur la documentation par MM. Lorphèvre, Lloyd et Dubuc dans la Revue internationale de la documentation 30 (1963)4 et traduites en allemand dans les "DK-Mitteilungen" 9 (1964)1 seront commentées au cours de l'année.

La commission se compose des membres suivants:

(voir texte allemand)

Zurich, le 23 avril 1964

Le président:  
H. Meyer

3. Rapport d'activité pour l'année 1963 de la commission pour l'étude des moyens techniques auxiliaires

Au cours de l'exercice écoulé s'est tenue le 3 décembre, à Berne, une séance d'information à laquelle participèrent 32 membres. Les thèmes traités susciteront un vif intérêt; ils avaient pour titre:

Cartes perforées superposables à sélection visuelle

Cartes à encoches marginales

Progrès récents dans le domaine des moyens de reprographie

Le premier de ces sujets fut développé par M. Zschokke de Berne, qui, fort de sa longue expérience en la matière, sut donner une image concrète des possibilités d'emploi de ce mode de sélection.

Ensuite, MM. Engelhardt, de Zurich, et Halter, de Bâle, renseignèrent sur leur propre système de cartes perforées superposables à sélection visuelle. Grâce à une abondante documentation, les participants purent se faire une idée exacte de la manutention aisée du matériel auxiliaire nécessaire par l'utilisation des cartes en question.

M. J. Ruegger de La Chaux-de-Fonds entretenait les participants d'un appareil à perforer les cartes à encoches marginales, procédé qui simplifie de façon notable le classement des cartes et leur contrôle visuel (voir à ce sujet les renseignements donnés dans les "Petites communications", n° 56, de mars 1962).

M. Gebhard, de Bâle, fit un intéressant exposé sur les moyens de microcopie et les diverses techniques de photocopie présentés à l'exposition internationale de reprographie à Cologne.

Lors de cette journée d'information, il a également été discuté en détail de la formation de groupes d'étude au sein de la commission. A cet égard, il s'est révélé nécessaire de dégager du vaste domaine des moyens auxiliaires techniques certains moyens ou problèmes revêtant un intérêt particulier. C'est ainsi que les participants décidèrent de créer des groupes d'étude pour les sujets suivants:

Cartes perforées superposables à sélection visuelle

Bandes perforées

Organisation de centres de documentation

Reprographie

Il faut voir en la formation de ces groupes non pas un éclatement de la commission pour l'étude des moyens auxiliaires techniques, mais une solution judicieuse propre à faciliter l'étude des sujets spéciaux dont la commission aura à s'occuper à l'avenir.

4. Commission pour la documentation sur les textiles

La commission pour la documentation sur les textiles, au sein de laquelle sont actuellement représentées 13 maisons de commerce et autorités, surveille et élabore avec le concours de son état-major de collaborateurs 60 des principales revues techniques sur les textiles. Conformément à un arrangement pris l'automne dernier, elle ne se réunit plus qu'une fois par année en séance de travail. Entre temps, un petit groupe de travail (4 membres) liquide les travaux administratifs et prépare les suppléments à la SKT, ainsi que les séances de la commission proprement dite.

Le groupe de travail a tenu durant l'année écoulée 2 séances, et la commission, une réunion. Au cours de 1963 a en outre été préparé et publié le premier supplément à la SKT.

La propagande entreprise l'année dernière en faveur de notre service de conférences n'a connu qu'un modeste succès. On a toutefois constaté à maintes reprises que l'attention de l'étranger avait été attirée sur notre travail. Les côtés négatifs de la surexpansion économique, notamment en ce qui concerne la pénurie et les changements de personnel, ont des effets particulièrement fâcheux sur notre travail, car les jeunes gens chargés de préparer les exposés, d'organiser les fichiers et de s'en occuper changent - on le sait - fréquemment de place et ne peuvent souvent pas être remplacés aussitôt. Les vides ainsi créés ne peuvent être comblés qu'à l'aide de mesures de fortune; il s'ensuit également des pertes de temps et des irrégularités qui nuisent à la continuité et à la qualité du service des conférences et à la tenue des fichiers.

5. Commission pour les archives et les musées d'entreprise

Président: M. Erwin Zwigart

Pour différentes raisons, la séance de travail primitivement prévue pour la fin de l'automne dut être reportée au 13 février 1964. Il n'en est dès lors pas fait mention dans le présent rapport. Le président profita de l'ajournement de cette séance pour poursuivre ses investigations en vue de déterminer quelles maisons disposent déjà d'archives d'entreprise ou se proposent d'en créer dans un proche avenir. Cette enquête, sans être définitive, a permis d'en dénombrer 35, auxquelles viendront probablement s'en ajouter d'autres par la suite.

Au cours de ces investigations, il s'est révélé de façon très nette que beaucoup de maisons, en Suisse, ignorent encore le rôle que jouent les archives dans une entreprise d'une certaine importance. Il règne la plupart du temps quelque incertitude au sujet de ce qu'il faut entendre par archives d'entreprise, c'est-à-dire que l'on n'est pas toujours au clair sur leur fonction et leur importance, comme on ne l'est généralement pas non plus sur le terme "Archives", fréquemment employé de nos jours pour désigner des installations totalement étrangères au domaine des archives. Au manque de compréhension, dont on fait preuve pour la nécessité d'organiser de façon rationnelle des archives pour les questions historiques d'une entreprise ayant déjà plusieurs années d'existence, s'ajoute souvent encore la difficulté de trouver, dans l'entreprise même, un collaborateur capable d'assumer cette tâche.

La commission espère pouvoir rédiger dans le courant de l'été un "Avis" sommaire sur les problèmes les plus urgents à traiter. On examine par ailleurs si suffisamment de personnes s'intéressent à un cours sur des questions techniques concernant les archives, car nous avons trouvé un conférencier compétent qui, le cas échéant, traiterait au cours d'une séance d'information la matière nécessaire servant de base à l'étude des archives. Comme par le passé, les conditions pour la mise sur pied, par la commission, d'un cours de formation complet pour archivistes font malheureusement encore défaut, parce qu'il n'existe pas dans notre pays de praticiens assez expérimentés pour instruire des débutants.

Pour le futur archiviste qui voudrait s'initier à sa profession au moyen d'ouvrages appropriés, il n'existe dans aucun pays - si ce n'est quelques articles de revues traitant essentiellement de questions spéciales ou d'introductions générales à l'étude des archives - de guides pratiques, propres à satisfaire les besoins d'un débutant. Les écrits, en partie excellents, publiés récemment sur le rôle et l'importance des dossiers dans les archives publiques sont conçus en fonction de la nature des établissements intéressés et ne sont dès lors pas d'un grand secours pour le profane.